

MESSAGE A BELGA

Bruxelles, 1 septembre 2012

Les bâtiments réacteur des centrales belges sont constitués d'un double mur d'enceinte, particularité qui n'est pas d'application dans la plupart des autres centrales.

Les structures en béton des bâtiments réacteur, en ce compris le double mur d'enceinte, sont soumises à des inspections périodiques. Toutes les enceintes sont en effet contrôlées tous les 3 ans. En 2009, des détériorations du béton ont été constatées sur l'enceinte extérieure du Bâtiment Réacteur de Tihange 2 lors de cette inspection réglementaire.

Suite à ces constats, un examen de l'état sanitaire du béton a été demandé au centre universitaire d'expertise en génie-civil de l'Université de Liège afin d'apprécier le phénomène rencontré et de proposer des procédés de réparation. Les investigations sur l'enceinte de 120 cm ont révélé que des zones surfaciques du béton étaient atteintes d'une dégradation de la qualité sur 2 à 4 cm de profondeur (le phénomène de la carbonatation). Ce phénomène est bien connu dans le génie-civil ; les zones affectées se trouvent principalement dans la partie supérieure du bâtiment. Les autorités ont à l'époque été immédiatement informées et un programme de réparations, approuvé par l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire, a été fixé. La réalisation de ces travaux était prévue sur plusieurs années. Pour pouvoir être réalisés de façon optimale, ils doivent en effet se faire dans des conditions climatiques adaptées, ce qui impose de moduler l'agenda en fonction des celles-ci.

Avant de continuer les travaux en 2012, des carottages ont été réalisés pour s'assurer, au cœur de la matière, de la tenue des réparations. Ces tests ont montré que certaines réparations n'apportent pas le résultat escompté et que la qualité du béton est, à certains endroits limités, altérée sur une plus grande couche que 5 cm et allant localement jusqu'à 30 cm, ce qui implique une nouvelle série de travaux.

L'analyse complète de la situation afin de remédier aux constats de façon appropriée est en cours avec notre bureau d'étude Tractebel Engineering. Elle sera présentée dans les jours qui viennent à l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire dans le cadre des opérations de rechargement du combustible de la centrale nucléaire de Tihange 2. En fonction des résultats, un nouveau planning de travaux sera réalisé, et un procédé de réparation adapté sera mis en place.

Electrabel souligne que cette situation connue depuis plusieurs années n'a rien à voir avec les observations réalisées à la suite des analyses extra réglementaires sur la cuve de Doel 3 et prochainement de Tihange 2.

PRESS ELECTRABEL

Jean-Jacques Pleyers
☎ + 32 474 97 00 14

press@electrabel.com

www.electrabel.com

*Dit persbericht is ook
beschikbaar in het Nederlands.
This press release is also
available in English.*